



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-s/Rances, le 11 novembre 2010

Au Conseil général
de la commune de et à

1358 Valeyrse-sous-Rances

Préavis no 38/10 : Budget de fonctionnement pour l'année 2011

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 2 novembre dernier, la Municipalité a adopté le projet de budget pour l'année 2011 et conformément au règlement du Conseil général, cet objet a été soumis à la commission de gestion pour étude et rapport.

I. Préambule

Les budgets de fonctionnement communaux sont toujours difficiles à évaluer. L'année 2011 ne déroge pas à la règle.

Sur les fr. 1'738'800.- de dépenses budgétées, les communes ne maîtrisent qu'une infime partie de cette somme, la plus grande part est imposée (péréquation cantonale, RPT, sécurité sociale, enseignement, salaires, charges d'énergie, etc...). Votre Municipalité a néanmoins élaboré ce budget au plus proche des pronostics et selon les informations à disposition au moment de sa préparation.

Le budget 2011 est déficitaire de fr. 15'050.- des produits soit fr. 166'350.- plus optimiste que l'année dernière, principalement dû à la nouvelle péréquation qui nous allège la facture sociale d'environ fr. 154'000.-. Il comprend, outre les mouvements habituels, les quelques écarts importants résumés dans l'annexe jointe à ce préavis.

La Municipalité s'est astreinte à n'engager que les frais nécessaires au bon fonctionnement de la commune et à préserver les biens communaux dans un bon état.

II. Commentaires

Les revenus totaux du budget 2011 s'élèvent à fr. 1'788'750.-, contre fr. 1'656'300.- au budget 2010, soit en augmentation de 7.40 %.

Les charges totalisent quant à elles fr. 1'803'800.- contre fr. 1'837'700.- budgétée pour 2010, ce qui les fait paraître 1.90 % moins élevées.

III. Conclusion

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES

vu le préavis no 38/10 concernant le budget de fonctionnement pour l'année 2011;

entendu le rapport de la commission de gestion;

considérant que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

DECIDE

le budget de fonctionnement pour 2011 est adopté tel que présenté.

DECHARGE

la commission de gestion de son mandat.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 novembre 2010.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

Le syndic

J.P. Widmer

J.-P. Widmer



La secrétaire

F. Turin

F. Turin

Municipal responsable : M. Thierry Vidmer